

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **MANILILI SARL**, Route du Nant-d'Avril 12,
1214 Vernier
2.

Déclaration de faillite: 20.03.2017
3.

Suspension de faillite: 03.08.2017
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.08.2017
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Pour tout renseignement:
Groupe 2 + 41 22 3888902
F20170389

Office des faillites

1208 Genève

03686683